

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CE3583

présenté par  
Mme Pochon

à l'amendement n° CE|3434 de M. Girardin

-----

### ARTICLE 2

Au deuxième alinéa, après le mot :

« agriculture »

insérer les mots :

« , les organismes nationaux à vocation agricole et rurale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement propose d'ajouter la participation des ONVAR, organismes spécialisés dans l'accompagnement à l'installation, notamment pour des profils non issus du milieu agricole ou aux projets innovants, permettant de mieux prendre en compte la diversité des besoins. Les associations et réseaux paysans et citoyens d'accompagnement à l'installation-transmission accompagnent aujourd'hui plus de 10 000 candidats et 2 000 cédants par an, avec à la clé plus d'un tiers des installations annuelles.